

France-Hyères: Architectural and related services

OJ S 20/2014 29/01/2014

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Commune de Hyères

National registration number: 21830069700016

Postal address: 12 avenue Joseph Clotis

Town: Hyères

Postal code: 83400

Country: France

Contact person: Commande publique

For the attention of: M. le maire

E-mail: marches.publics@mairie-hyeres.com

Telephone: +33 494007832

Fax: +33 494007981

Internet address(es):General address of the contracting authority: <https://marches.local-trust.com/ville-hyeres>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Direction generale des services techniques - aménagement de voirie pour la suppression du passage à niveau 6 avenue Paul Bourget - mission de maîtrise d'oeuvre - marché négocié.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: Hyères, 83400 Hyères

NUTS code FR825 Var

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Direction generale des services techniques - aménagement de voirie pour la suppression du passage à niveau 6 avenue Paul Bourget - mission de maîtrise d'oeuvre - marché négocié. Actuellement le Pn6, au Sud Ouest de la Gare assure seul une liaison entre différents quartiers de la ville; or ce passage à niveau n'assume plus aujourd'hui dans des conditions satisfaisantes les échanges entre ces quartiers, notamment aux heures de pointe et en période estivale. En outre, le projet de modernisation de la ligne ferrovière La Pauline-Hyères, prévoit à terme une augmentation de la cadence journalière des trains. Ainsi, au titre des mesures compensatoires de ce projet, la Commune a souhaité que soit trouvée une alternative à la suppression de ce Pn6 de type passage dénivelé sous voies ferrées.

II.1.6. CPV code(s)

71200000 Architectural and related services, 71242000 Project and design preparation, estimation of costs, 71247000 Supervision of building work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Les prestations se présentent en lot unique fractionné à tranches comme suit et comprenant les missions de maîtrise d'oeuvre indiquées:

Tranche ferme: Etudes de l'ensemble des ouvrages d'infrastructures (Vrd) comprenant

phase1: DIAGNOSTIC,

phase 2: ESQUISSE,

phase 3: avant projet sommaire;

Tranche conditionnelle 1: Etudes des ouvrages d'infrastructure VRD comprenant Phase 1:

APD - enquete publique - pROJET et phase 2: ACT-DCE;

Tranche conditionnelle 2: Réalisation des ouvrages d'infrastructure VRD comprenant Phase1:

ACT, phase 2: VISA et phase 3: DET-AOR et OPC sur les ouvrages linéaires et ponctuels.

Enveloppe financière prévisionnelle provisoire affectée aux travaux par le maître d'ouvrage: 6 000 000 EUR TTC valeur janvier 2014 (hors ouvrage Pont-Rail Rff/Sncf: emprises Rff/Sncf).

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Caution personnelle et solidaire ou garantie à première demande si avance forfaitaire de 5% souhaitée ou en échange de la retenue de garantie de 5% sur les tranches conditionnelles 1 et 2.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Paieement sous 30 jours par virement bancaire (mandat administratif) - fonds propres: budget communal, emprunt, cofinancement de RFF et subventions attendues du Conseil général. Avance forfaitaire de 5% possible dans les conditions cumulatives de l'article 87 du CMP. Retenue de garantie de 5% prévue sur les tranches conditionnelles 1 et 2.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Titulaire unique ou groupement conjoint avec mandataire solidaire comprenant des spécialités en architecture urbaniste, en aménagement paysager, en acoustique, en BET spécialisé en VRD ouvrages d'infrastructure de type " trémies " ou équivalent, en éclairage, en économie de la construction, en infographie, en géomètre-topographie, en géotechnique études de sols et en coordination OPC. En application de l'article 51-VI du CMP, un même candidat ne peut se présenter sur ce marché en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membre de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Cf. rubrique renseignements complémentaires.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Cf. rubrique renseignements complémentaires.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:
Cf. rubrique renseignements complémentaires.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes

Reference to the relevant law, regulation or administrative provision: Loi no 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture.

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures) no

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number 3

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: procédure négociée passée en application de l'article 74-iii-4°-a) au regard de l'article 35-i-2) compte tenu de la nature de la prestation de service à réaliser pour laquelle il n'est pas possible de déterminer avec précision l'ensemble des spécifications. Les candidatures seront jugées au regard de l'examen des compétences, références et moyens humains et matériels des candidats. Un minimum de 3 candidats sera retenu si les résultats de la mise en concurrence le permettent. Il n'est pas imposé de nombre de candidats maximum

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique jugée au regard de la grille de notation. Weighting 50
2. Prix des prestations. Weighting 30
3. Délais d'exécution. Weighting 20

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

MI0113

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

5.3.2014 - 16:30

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Documents réclamés au stade de la candidature:

1/lettre de candidature (imprimé DC 1), à remplir et signer, en original ou à l'aide de la signature électronique, avec indication du nom et de la qualité du ou des signataire(s) pour les groupements d'entreprises (si le ou les signataires des documents n'est pas le représentant légal de l'entreprise, ce dernier doit établir un pouvoir au nom du signataire à joindre au niveau de la candidature)[pouvoirs, ou le cas échéant, extraits de statuts, extrait k-bis, délibération du conseil d'administration uniquement];

2/attestation sur l'honneur que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir conformément aux articles 43 et 44-2 du code des marchés publics, à dater et à signer, en original ou à l'aide de la signature électronique;

3/la copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire [Dans le cadre des justificatifs à produire mentionnés ci-dessus, le candidat peut utiliser les imprimés DC 1, Dc2 ou équivalent (cf. www.economie.gouv.fr/daj)];

4/présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire, public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ou tout document permettant d'apprécier la capacité technique, professionnelle et financière du candidat à exécuter les prestations, à fournir pour chacune des spécialités visées à l'article III-1-3 du présent avis [Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat peut demander que soient prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifiera des capacités de ce ou ces opérateur(s) et apportera la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en produisant un engagement écrit de l'opérateur économique];

5/indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services et de conduite des travaux de même nature que celle du marché au regard des spécialités demandées à l'article 3-2 du présent règlement;

6/déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;

7/déclaration concernant le chiffre d'affaires global, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat peut demander que soient prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens

existants entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifiera des capacités de ce ou ces opérateur(s) et apportera la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en produisant un engagement écrit de l'opérateur économique. Nota : Dans le cas d'un groupement d'entreprises : les opérateurs devront fournir les mêmes documents que ceux exigés au candidat. Dans le cas de sous-traitance : le ou les sous-traitants fourniront les documents mentionnés à l'article 114 du code des marchés publics.

Les candidatures transmises seront examinées. Si des documents s'avèrent incomplets ou insuffisants, au niveau de la candidature, le représentant du pouvoir adjudicateur pourra décider ou non de contacter tous les candidats afin qu'ils complètent les documents fournis. Dans ce cas, les candidats devront fournir les documents manquants dans le délai indiqué sur la demande formulée par fax. Les candidats dont la candidature est complète seront invités à compléter, s'ils le souhaitent, leur candidature dans un délai identique à celui laissé aux candidats dont la candidature n'est pas complète. Les candidats n'ayant pas répondu dans les délais impartis, ou ceux dont la candidature ne sera pas considérée comme recevable seront éliminés par le pouvoir adjudicateur après avis du jury. Les Candidatures seront jugées en application des articles 43, 44, 45, 52, 56 et 74-III-4°-a) du code des marchés publics. Les renseignements techniques sont à demander au service direction generale des services techniques: +33 494007985. Les renseignements administratifs sont à demander au service de la Commande Publique : +33 494007832. Numéro indigo plateforme marchés publics : 0820 20 7743. Le dossier de candidature est téléchargeable sur <https://marches.local-trust.com/ville-hyeres> et le dépôt des candidatures électroniques est possible sur la même adresse. Si vous souhaitez qu'un dossier decandidature vous soit adressé, merci d'en faire la demande par fax au service de la commande publique en indiquant l'objet de l'affaire au +33 494007981. Autre mode de réception des candidatures : sous pli cacheté avec indication de l'objet et la mention " ne pas ouvrir" en RAR ou dépôt contre récépissé à l'adresse suivante : Mairie d'Hyères - service commande publique - 3ème étage- hôtel de Ville- 12 avenue Clotis -83400 Hyères France. Délais maximum d'exécution (exprimés en semaines calendaires soit 7 jours calendaires):

Tranche Ferme:

Phase 1: 4 semaines,

Phase 2: 8 semaines,

Phase 3: 4 semaines ;

Tranche conditionnelle 1:

Phase1: 20 semaines,

Phase 2: 4 semaines ;

Tranche conditionnelle 2:

Phase 1: 3 semaines,

phase 2: 3 semaines,

phase 3: 16 semaines.

Monnaie : Euro. Nomenclature interne : 71.01.

Date prévisionnelle de notification et de commencement d'exécution: deuxième trimestre 2014. Date limite de remise des candidatures: 5.3.2014 à 16:30.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 24.1.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Toulon

Postal address: 5 rue Racine - BP 40510

Town: Toulon
Postal code: 83041
Telephone: +33 494427930
Fax: +33 494427989

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Toulon
Postal address: 5 rue Racine - BP 40510
Town: Toulon
Postal code: 83041
Telephone: +33 494427930
Fax: +33 494427989

VI.5. Date of dispatch of this notice

24.1.2014